

CONTRAT DE PARTICIPATION

Nombres de participants :

Nous encadrerons des groupes de 15 motos maxi (hors encadrement). Les personnes retenues seront définies en fonction de leur confirmation d'inscription.

Points Forts :

- L'encadrement et l'organisation du RACING Team 28.
- L'ambiance conviviale.
- Des paysages magnifiques.
- Une multitude d'itinéraires possibles.
- Les conseils avisés des pilotes de l'encadrement.

Conditions :

- Permis de conduire correspondant à la cylindrée de votre moto.
- Carte grise et assurance de votre moto en règle.
- Moto aux normes liées au code de la route et en parfait état de fonctionnement.
- Dispositif d'échappement aux normes de conformités.
- Cylindrée minimum de 125 CC.

Charte comportementale :

- Je respecte les consignes des organisateurs.
- Je respecte le groupe.
- je respecte l'environnement et ne laisse pas de trace « indélébiles » derrière mon passage.
- Je ralentis et coupe mon moteur si nécessaire à l'approche des villages, des riverains, des promeneurs et des animaux etc.

Tarifs :

- le prix ne comprend pas l'aller/retour du pilote et de sa moto ainsi que le carburant pour celle-ci.

Pour le bon déroulement de cette sortie enduro, toute personne inscrite se présentant avec une moto non conforme ou ne respectant pas le présent contrat sera exclus du stage par l'organisateur.

Nous vous demandons le règlement dès votre inscription, qui vous sera remboursé en cas d'annulation de notre part, ou de votre part uniquement sur avis médical.

Si vous désirez plus de détails sur cette sortie, n'hésitez pas à contacter Stéphane MILLOCHAU au 06 60 72 29 66

Stéphane MILLOCHAU

Le Pilote

Nom :

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)



RACING Team 28

39 bis, rue du Faubourg la Grappe - 28000 CHARTRES

Tél. : 06 61 35 78 61 - Mél. : racingteam28@hotmail.com - Site web : <http://www.racingteam28.org>